

# DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



## VOS PLACES POUR FRANCE – JAPON !

### Partenaires

AUXERRE  
SPORTS

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE

transdev



04.04.19  
21H00  
AUXERRE  
STADE DE  
L'ABBÉ-DESCHAMPS



Licenciés, profitez d'offres exceptionnelles pour venir assister à ce superbe rendez-vous féminin ! Un tarif de -30% sur l'ensemble des catégories ainsi que dix invitations offertes pour l'achat de 40 places !

Page 2

« Le District, c'est  
VOUS ! »

### Partenaires



L'YONNE  
RÉPUBLICAINE



### Sommaire

Informations	Pages 1 à 11
Actualités	Pages 12 à 19
Procès-Verbaux	Pages 20 à 34



# INFORMATIONS



04.04.19

21H00

AUXERRE

STADE DE L'ABBÉ  
DESCHAMPS

# FRANCE JAPON



Lafont



MATCH INTERNATIONAL

#Fiers  
d'être  
Bleues



BILLETS 5€  
À PARTIR DE  
BILLETTERIE.FFF.FR



FFF.fr @equipedefrance @fff

# VOS PLACES POUR FRANCE – JAPON !



Dans le cadre de sa préparation à la Coupe du Monde, l'Equipe de France Féminine rencontrera le Japon le jeudi 4 Avril prochain (coup d'envoi à 21h00) au stade de l'Abbé-Deschamps. Un retour en terres Icaunaises pour les Françaises, déjà venues en Juillet 2016 pour y affronter le Canada.

Déjà en fête en 2016, le Stade de l'Abbé Deschamps d'Auxerre s'apprête donc à revivre une manifestation exceptionnelle en compagnie de l'Equipe de France Féminine. Pour ce test-match, les joueuses de Corinne Diacre se retrouveront opposées à l'équipe du Japon, huitième au classement FIFA et également qualifiée pour la prochaine Coupe du Monde Féminine. Un adversaire que les Bleues connaissent assez bien, avec huit oppositions déjà réalisées entre ces deux formations. Le bilan est positif pour notre Equipe de France qui l'a emporté à 4 reprises pour 3 défaites et 1 nul.

## **LA BILLETTERIE « LICENCIÉS » EST OUVERTE !**

Licenciés, profitez d'offres exceptionnelles pour venir assister à ce superbe rendez-vous féminin ! Un tarif de -30% sur l'ensemble des catégories ainsi que dix invitations offertes pour l'achat de 40 places :

Pour réserver vos places, vous trouverez le **BON DE COMMANDE** à renvoyer à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football (2 avenue de la République – 71210 MONTCHANIN). La Ligue de Bourgogne est à votre disposition pour tous renseignements au 03.85.73.99.88 / 06.42.71.88.09 ou par mail : [lcane@lbfc.fff.fr](mailto:lcane@lbfc.fff.fr)

## **LA BILLETTERIE « GRAND PUBLIC » EST EGALEMENT DISPONIBLE !**

Vous n'êtes pas licenciés mais souhaitez encourager les Bleues ? Rendez-vous sur le site de la FFF pour commander vos places.

[Billetterie FFF](#)

## CDM : L’AFFICHE OFFICIELLE DÉVOILÉE...



À l’occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la FIFA et le Comité d’Organisation Local (COL) de la Coupe du monde Féminine de la FIFA, France 2019 ont dévoilé le vendredi 8 mars l’affiche officielle de la compétition.

Fidèles aux valeurs d’héritage qui les guident depuis le début de l’aventure, le COL et la FIFA ont souhaité, avec cette affiche, dépasser le simple cadre du football afin qu’elle symbolise l’impact que la compétition souhaite avoir sur la société : la démocratisation du football au féminin, la femme comme modèle inspirant au plus haut niveau, le rayonnement de ces valeurs et de la France à l’international.

C’est lors d’un vernissage à Paris, au cours duquel les affiches officielles des neuf villes hôtes ont également été exposées, que le poster officiel a été dévoilé.

Items emblématiques de chaque compétition internationale, les affiches des villes hôtes et l’Affiche Officielle affirment l’identité de chaque territoire hôte et du tournoi en lui-même, mettant en valeur les valeurs communes qu’ils partagent tout en promouvant leur diversité.

Les dix affiches seront présentées au public tout au long du week-end du samedi 9 et dimanche 10 mars lors d’une exposition éphémère dans la galerie Celal (45, rue Saint-Honoré, Paris 1er). L’accès est gratuit et ouvert à tous de 13h00 à 18h00.

La Coupe du monde Féminine de la FIFA™ aura lieu du 7 juin au 7 juillet, et réunira 24 équipes qui disputeront 52 matches dans neuf villes hôtes : Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Reims, Rennes et Valenciennes.

[Billetterie](#)

Les [affiches des neuf villes hôtes](#) de la Coupe du monde de la FIFA, France 2019, ont été dévoilées à cent jours du début de la compétition.

# SOUTENEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE !

En 2019, c'est au tour des Bleues de défendre les couleurs de la France pour la Coupe du Monde de la FIFA France 2019tm.

L'organisation de la Coupe du Monde en France mais aussi la participation de l'Equipe de France Féminine à cette compétition, sont une nouvelle occasion pour tous les acteurs du football français de se rassembler et de partager des moments forts en émotion.

Afin d'encourager l'Equipe de France Féminine et de l'aider à atteindre le meilleur des résultats, la FFF invite chaque ligue, chaque district, chaque club, chaque licencié, chaque pratiquant, chaque bénévole, chaque dirigeant, chaque supporter, chaque français, à se joindre au mouvement de soutien à l'Equipe de France Féminine :



Le mouvement « *Fiers d'être BleuEs* ».

Pour cela, n'hésitez pas à partager dès aujourd'hui votre soutien avec les [vidéos](#) ou visuels en utilisant **#fiersdetrebleues @equipedefrance**.

Pour vous permettre de soutenir au mieux les Bleues, la FFF met une nouvelle fois à disposition de votre district, mais aussi des ligues et des clubs [plateforme en ligne](#) sur laquelle vous pourrez télécharger librement des posters et des jeux. Elle continuera à être enrichie jusqu'au début de la compétition.

**Pour recevoir des accessoires / goodies** pour décorer vos infrastructures, il vous suffit de vous inscrire **avant le 22 avril** sur la plateforme en ligne à l'aide **d'un code unique** que vous allez recevoir prochainement.

*Ligue du Football Amateur*

# BILLETTERIE COUPE DU MONDE



Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 ouvrira, le lundi 4 Février prochain, sa commercialisation exclusive de places à l'unité pour tous les licenciés de la Fédération Française de Football. Cette période privilège sera active jusqu'au 4 Mars.

Dès le 4 Février, une période de vente exclusive destinée à la famille du football sera ouverte pour les matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon,

Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions sur les prix grand public (remise déjà incluse sur le Bon de Commande).

**A compter du 4 Février, Clubs, Districts et licenciés devront faire parvenir leurs bons de commande ci-dessous à la Ligue ([lcane@lbfc.fff.fr](mailto:lcane@lbfc.fff.fr)).**

Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 4 Mars, date de l'ouverture de la billetterie « vente à l'unité » au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles. Comme pour les Packs, le Comité d'Organisation fonctionnera sur la base du premier arrivé, premier servi.

## Informations importantes

La vente de packs en octobre et la période carte VISA en décembre ayant connu un franc succès, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations ci-dessous :

- A l'heure actuelle, aucune place n'est disponible pour les matchs à Lyon.
- Aucune place de catégorie 4 n'est disponible pour le match d'ouverture et pour le match équipe de France à Rennes.

Nous vous tiendrons informés prochainement des éventuelles disponibilités pour ces rencontres.

**[Bon de Commande - Grenoble](#)**  
**[Bon de Commande - Le Havre](#)**  
**[Bon de Commande - Montpellier](#)**  
**[Bon de Commande - Nice](#)**  
**[Bon de Commande - Paris](#)**  
**[Bon de Commande - Reims](#)**  
**[Bon de Commande - Rennes](#)**  
**[Bon de Commande - Valenciennes](#)**

# DES PLACES POUR LA COUPE DU MONDE, ÇA VOUS TENTE ?

Mesdames, sortez votre plus beau sourire et envoyez-nous une photo pour tenter de gagner des billets pour l'une des rencontres de la prochaine Coupe du Monde Féminine qui sera organisée du 7 juin au 7 juillet 2019 en France.

Du 18 Février au 15 Avril prochain, la Commission Régionale de Féminisation organise un grand concours photos afin de célébrer l'arrivée de la Coupe du Monde Féminine 2019 sur notre territoire Français.

Pour participer à cette opération régionale, rien de plus simple ! Il vous suffit de prendre une photo mettant en lumière le Football Féminin sous tous ses angles.



Bénévole, Dirigeante, Présidente, Trésorière, Arbitre, Joueuse ou encore Educatrice, mesdames ce concours vous est entièrement dédié !

Toutes les personnes souhaitant participer à cette opération devront transmettre leurs photos avant le lundi 15 Avril 2019 :

## Par courrier (cachet de la poste faisant foi)

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football  
14 F, rue Pierre de Coubertin – Parc Mirande – 21000 DIJON

## Par voie électronique

[edouheret@lbfc.fff.fr](mailto:edouheret@lbfc.fff.fr)

Les auteurs des trois meilleures photos seront récompensés par des places pour assister à un match de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019, au stade de Reims ! Quatre places seront attribuées à la femme mise à l'honneur et deux places pour le photographe.

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football met à votre disposition l'[affiche de l'opération](#) pour communiquer au plus grand nombre et vous propose de retrouver l'intégralité du [règlement](#) de ce concours photos.

# MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE !



En cette année de Coupe du Monde Féminine, l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » est reconduite pour une 7ème édition. Action fédérale de féminisation, cette opération est un événement phare de la saison et a pour objectif principal de recruter des femmes dirigeantes.

Pour cette septième vague, « Mesdames, franchissez la barrière ! » connaîtra quelques évolutions dans son organisation. Désormais, les Districts, mais aussi les clubs pourront organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes, constituer un dossier et être valorisés. En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin – 7 juillet 2019 en France), la Fédération Française de Football valorisera et récompensera les clubs et les Districts lauréats en les invitant sur un match de la compétition. Près de 1 000 billets sont réservés dans ce cadre-là.

Sur le principe, toute action menée avant fin mars 2019 pour les clubs et avant le 15 avril pour les Districts, dans le cadre de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » sera prise en compte.

- **Jusqu'à mars 2019** : le club organise une action de recrutement pour les femmes dirigeantes.
- **Fin mars 2019** : le club envoie le dossier club rempli à son District d'appartenance. Ce dernier désigne 2 clubs lauréats et les communique à la Commission Régionale de Féminisation
- **Le 15 avril 2019 au plus tard** : chaque commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur les dossiers Clubs lauréats (2 par district) et les dossiers districts.
- **Fin avril 2019** : Le jury se réunit au siège de la Fédération pour l'évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à la disposition de ses clubs, le [document de renseignements](#) qui sera à renvoyer à son District d'appartenance. Pour vos manifestations à venir dans le cadre de cette opération « Mesdames, franchissez la barrière », retrouvez également un modèle de [fiche contact](#).

# SEMAINE DU FOOTBALL FÉMININ : TOP DÉPART

En cette année de Coupe du Monde Féminine, la Fédération Française de Football organisera partout en France, du 8 au 15 Mai, la semaine du football féminin. Ce programme valorise les différentes actions conduites par les instances et les clubs pour développer la pratique chez les filles et l'encadrement par des femmes.



Pour la huitième saison consécutive, la France du football va donc vivre au rythme de la Semaine du football féminin. Durant cette semaine qui débutera le jour de la Finale de la Coupe de France Féminine, les ligues, les districts et les clubs répondront présent en organisant divers événements dédiés à la pratique du football féminin. Ces événements pourront être organisés jusqu'au 30 Mai.

Pour inscrire votre action dans le programme de cette « Semaine du Football Féminin », nous vous remercions de bien vouloir remplir la [fiche de renseignement](#) et la renvoyer à Clara Sidobre à l'adresse suivante : [csidobre@lbfc.fff.fr](mailto:csidobre@lbfc.fff.fr).

La Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football met également à disposition de ses clubs, [l’Affiche personnalisable](#) de la Semaine du Foot Féminin, qui permettra de promouvoir les actions.

# LANCEMENT DE L'OPÉRATION 2<sup>ÈME</sup> ÉTOILE

## MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2<sup>ème</sup> étoile.

Un courrier cosigné par le Président de la FFF, Noël Le Graët, et le Président de la LFA, Marc Debarbat, qui vous annoncera officiellement le lancement de l'opération, est en cours d'acheminement. Il devrait arriver dans vos clubs dans les prochains jours.



A noter que plusieurs affiches de nos Champions du Monde seront jointes à ce courrier. Dès le 15 février prochain, vous serez destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme <https://footamateur.fff.fr/> via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

**Attention**, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

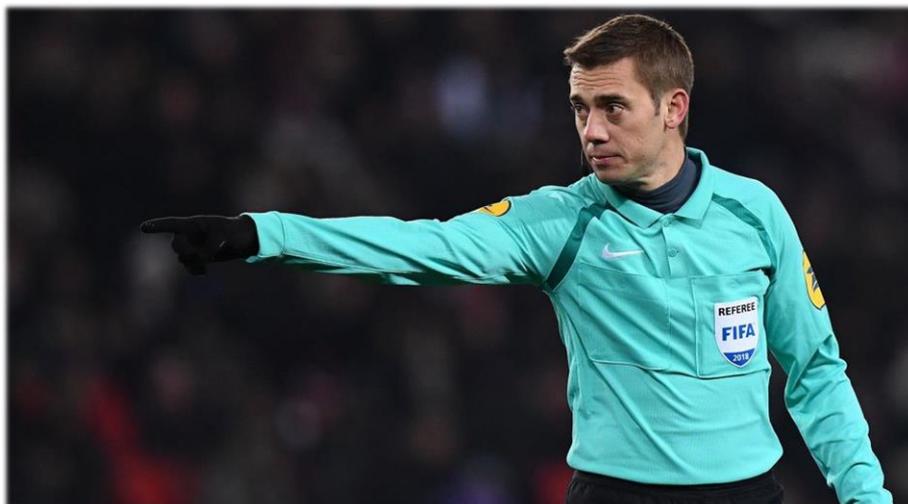
Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : [operationclubs2etoiles@fff.fr](mailto:operationclubs2etoiles@fff.fr).

## 3 JOURS POUR DEVENIR ARBITRE



La Ligue Bourgogne-Franche-Comté et ses Districts organisent deux stages « inter départements » de formation d'arbitres intitulés : « Trois jours pour devenir arbitre » ! Ces éditions 2018-2019 seront organisées sur les sites d'Autun et de Grandvillars, durant les prochaines vacances de Pâques.

1. A Grandvillars (90) du 20 au 22 avril pour « tous publics »
2. A Autun (71) du 24 au 26 avril pour les jeunes de 14 à 22 ans

Ces stages régionaux seront l'occasion pour tous les garçons et filles de se lancer dans l'aventure de l'arbitrage. Placés sous la responsabilité des deux Conseillers Techniques en Arbitrage de la Ligue, Christophe Adam et Jacques Badet, les stagiaires pourront découvrir les premiers grands principes de la fonction. Ainsi, la découverte des lois du jeu, la mise en place d'ateliers techniques ou encore la gestion d'une feuille de match seront au menu de ces formations hautes en couleurs.

Pour vous inscrire à l'un de ces stages, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous (places limitées) à l'adresse suivante :

### **Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football**

Madame Edwige DOUHERET  
2 avenue de la République  
71210 MONTCHANIN

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos deux Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage, Christophe Adam et Jacques Badet aux adresses mails suivantes : [cadam@lbfc.fff.fr](mailto:cadam@lbfc.fff.fr) / [jbadet@lbfc.fff.fr](mailto:jbadet@lbfc.fff.fr)

[Document de présentation](#)  
[Fiche d'inscription](#)

## PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants : [Planning \(MAJ 14.01.19\)](#). Le planning des [formations](#) des dirigeants a été établi pour mars et avril.

➤ [Bulletin d'inscription](#) et [bons formations](#)

## MESSAGERIE OFFICIELLE : MIGRATION VERS GOOGLE



Comme indiqué lors de notre première communication transmise en début du mois de Février, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté a décidé de migrer l'ensemble de ses messageries officielles « lbfc-foot.fr » vers l'hébergeur Google.

Jusqu'au mercredi 20 Mars, vous aurez toujours la possibilité de vous connecter à votre messagerie via l'hébergeur Microsoft. Passé ce délai, la connexion via Microsoft ne sera plus accessible. Nous vous conseillons donc, dès à présent, de vous connecter à votre messagerie via l'hébergeur Google : <https://mail.google.com>. Pour vous connecter à l'hébergeur Google, votre identifiant sera inchangé, à savoir votre adresse actuelle de messagerie officielle « lbfc-foot.fr ».

Le mot de passe, lui, vous a été transmis le mercredi 6 Mars par mail sur votre adresse de messagerie officielle. Si le mail n'apparaît pas dans votre boîte principale, merci de bien vouloir vérifier vos Spam. Ce mot de passe sera provisoire, vous devrez le modifier lors de votre première connexion sur l'hébergeur Google.

Pour vous aider lors de cette première connexion, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition ci-dessous un [TUTORIEL](#) vous expliquant les différentes étapes.

### Important

Cette migration comprend le transfert de vos anciens e-mails et de vos contacts. Ce transfert a été réalisé par notre prestataire. Vous n'avez donc aucune manipulation à faire pour récupérer toutes ces informations transférées automatiquement.

Pour tout complément d'information, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec **Ludovic CANE** au 06.42.71.88.09 ou à l'adresse suivante : [lcane@lbfc.fff.fr](mailto:lcane@lbfc.fff.fr) **OU** **Corentin GEHAN** au 06.83.61.69.45 ou à l'adresse suivante : [cgehan@lbfc.fff.fr](mailto:cgehan@lbfc.fff.fr).

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE

**L'appel à projets Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA) « fonctionnement innovation » est reconduit. Ce fonds vise à soutenir les projets associatifs de fonctionnement (pour les petites associations) et d'innovation pour toutes.**

Il est à destination des associations tous secteurs confondus. Les structures doivent être en possession d'un numéro RNA et d'un numéro SIRENE ou SIRET et pouvoir justifier d'un an d'existence. La délégation départementale de la vie associative de la DDCSPP vous informe de son ouverture à compter du **4 mars 2019**. La date limite de dépôt des demandes est fixée au **7 avril 2019 à minuit**.

Voici la [Note d'orientation](#) départementale qui vous permettra de faire une demande ainsi que le [Tutoriel](#) vous permettant de créer votre compte sur la plate-forme « lecompteasso ». Les demandes de subvention sont à remplir **exclusivement** par le biais de ce téléservice.



## « ON A UNE RÉMUNÉRATION AFFECTIVE »



Dans le cadre de l'opération fédérale « Bénévole du mois », nous avons en février dernier interviewé Catherine FONTAINE, Dirigeante à l'US JOIGNY. D'origine Toulousaine, elle se consacre au bénévolat depuis 26 ans.

### Quel est votre parcours footballistique ?

Je suis arrivée au foot parce que j'ai 2 garçons. C'est aussi simple que ça. J'étais entraîneuse principale du club de natation à Joigny à l'époque, en plus de mon métier de maître-nageuse (plus pour longtemps...).

### Quand et comment êtes-vous devenue bénévole ?

J'ai toujours fait du bénévolat. L'entraînement de natation, c'était du bénévolat. Je suis devenue Dirigeante au foot en 1993 à Joigny.

### Quelles sont vos missions au sein du club ?

Maintenant, je ne suis plus que secrétaire et correspondante. Mais, je suis sur le banc de touche de l'équipe B cette année (j'ai toujours été sur le banc). J'ai fait la touche, déléguée, des remplacements à la buvette... Mais cette année, j'accompagne essentiellement Pierrot (*Pierre HUTIN*) avec la B.

### Vous aviez également signé en tant que joueuse, pendant 7 saisons.

C'était une folie. J'ai un défaut, c'est que j'ai un boulot le dimanche... ça résume tout. Entre mon travail et les déplacements avec les équipes séniors, j'allais un peu à l'entraînement et j'ai dû faire un match... dans l'équipe adverse car elle était incomplète (*rires*).

### Pour quelle raison avez-vous franchi la barrière entre dirigeante et joueuse ?

Les copines, c'est tout ! On formait un groupe.





### **En plus de ces 2 casquettes, vous êtes devenue « bénévole district ». Pourquoi ?**

Ça me plaisait. J'avais envie. Quelqu'un de la Ligue m'avait contactée pour faire partie d'une liste mais j'ai refusé à cause de mes horaires. J'ai dit à Patrick (*Patrick SABATIER, Président USJ*) que c'est dommage et que ça me plairait ! Il a donc contacté Monsieur André MILOT pour lui dire que j'étais intéressée. Puis, j'ai fait partie de sa liste. J'ai été membre, Vice-Présidente et j'ai arrêté à cause de conflits. L'envie n'y était plus... ! Dès que ça ne fait plus plaisir, il faut

arrêter. Mais, je n'ai pas quitté les commissions. J'étais Présidente de la Commission Statuts et Règlements et Membre en Commission d'Appel.

Aujourd'hui, je suis membre de la Commission Statuts, Règlements et Obligations des Clubs (sections règlements et statuts de l'arbitrage) et de la Commission d'Appel Disciplinaire.

### **Quel est votre plus beau souvenir ?**

Les Coupes de l'Yonne que l'on a remportées... Il n'y a rien de mieux qu'une Coupe de l'Yonne gagnée. Et les montées aussi...

### **Que pensez-vous des bénévoles d'aujourd'hui ?**

C'est dommage qu'il n'y ait pas plus de jeune... Nous, à Joigny, nous avons beaucoup de chance car nous en avons beaucoup qui sont là pour encadrer. Anthony, Benjamin, Quentin... ils sont super bien. Je pense que Jimmy et Patrick y sont pour beaucoup. Mais, par exemple dans les commissions, il n'y a aucun jeune.

### **Avez-vous un message à faire passer aux bénévoles ?**

Il faut continuer quand on y prend du plaisir. Parce que de toute façon, on a une rémunération affective, qui est super importante. C'est tout ce qu'on retire du bénévolat et les gens qui n'en font pas ne peuvent pas imaginer. Je suis bénévole au district, dans mon club, dans mon comité d'entreprise. J'ai toujours fait plein de choses. Il faut être bénévole quand ça nous plaît et non par obligation.

## **PORTRAIT CHINOIS**

- **Si vous étiez un club :** Le mien, l'USJ... Et Lyon.
- **Si vous étiez une couleur :** Rouge !
- **Si vous étiez un joueur :** Hugo Lloris
- **Si vous étiez un chiffre ou un nombre :** 18

*Remerciements à Catherine pour cet interview, réalisée avant d'aller en Commission « S.R.O.C »...*

## UN MESSAGE PASSÉ



**La soirée Gardien de But, organisée par l'Amicale des Éducateurs de Football s'est déroulée le lundi 4 mars dernier sur les installations sportives de l'US Joigny.**

Différentes soirées et différents thèmes, ce fut cette fois-ci au tour des gardiens de profiter de l'expertise de François RODRIGUEZ, CTD PPF lors d'une séance d'une heure. Ouvert aux catégories U13 à Séniors, cet entraînement a permis aux participants un retour sur les bases et d'effectuer des exercices techniques tels que prises de balle, plongeurs... Les contenus apportés par François étaient complets : les gardiens peuvent désormais s'entraîner en autonomie ou à plusieurs, lors de l'échauffement d'avant match.

Un bilan positif auquel les gardiens auront retenu que les répétitions de toute forme de prises de balle et les déplacements sont essentiels.

*Remerciements à l'USJ pour son accueil.*

## LES BÉNÉVOLES À CLAIREFONTAINE !



**L'opération « week-end bénévoles à Clairefontaine » organisée par la Ligue du Football Amateur (LFA) a connu son premier épisode les samedi 9 et dimanche 10 mars avec des délégations des Ligues des Hauts-de-France et de Bourgogne-Franche-Comté, invitées au CNF.**

Cette action vise à valoriser, à encourager et récompenser le bénévole. Cinq autres week-end sont programmés cette année. Les représentants icaunais étaient Sophie TOUTEE (Chevannes), Aurélie ROBERT (Tonnerre) et Julien NOYERIE (Monéteau), ici accompagnés par Catherine BOLLÉA (présidente de la commission régionale de féminisation et membre du CA Ligue).

# SITE UNIQUE (PROJET HORMÉ) : DÉCISION DU CA DE LIGUE



## **SITE UNIQUE (*Projet Hormé*)**

### **DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LIGUE**

Ce vendredi 8 Mars, les membres du Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football se sont réunis à Dijon pour décider de la future localisation du site unique de la Ligue.

Après présentation et analyse des deux dossiers et vote de l'ensemble de ses membres, le Conseil d'Administration a validé la **proposition faite par la Ville de DIJON et DIJON Métropole**, pour une implantation du prochain site unique de la Ligue sur le site **des Poussots**.

Ce dossier sera présenté aux représentants des clubs régionaux et aux délégués des clubs de District lors de la prochaine Assemblée Générale de Ligue, le samedi 13 Avril prochain.

## CHARLES FONTAINE N'EST PLUS



**Fondateur de l'Association des Rosoires à Auxerre, Charles Fontaine s'en est allé mercredi 13 mars 2019, quelques mois après la disparition de son épouse Brigitte.**

Toute une vie consacrée à la solidarité, maître-mot de Charles Fontaine, qui a créé l'Association des Rosoires en 1976, avant d'y rencontrer Brigitte... Le couple a vécu pendant 4 décennies pour les jeunes Auxerrois.

Arrivé dans ce quartier lorsqu'il avait 6 ans, Charles voyait son papa s'impliquer pour autrui. C'était son quartier... « *quand j'ai voulu faire quelque chose, je me suis dit que j'allais d'abord le faire pour mon quartier* » avait-il confié à Auxerre TV. Son engagement fut récompensé en janvier 2018 par la légion d'honneur, 7 ans après Brigitte, pour l'ordre national du mérite.

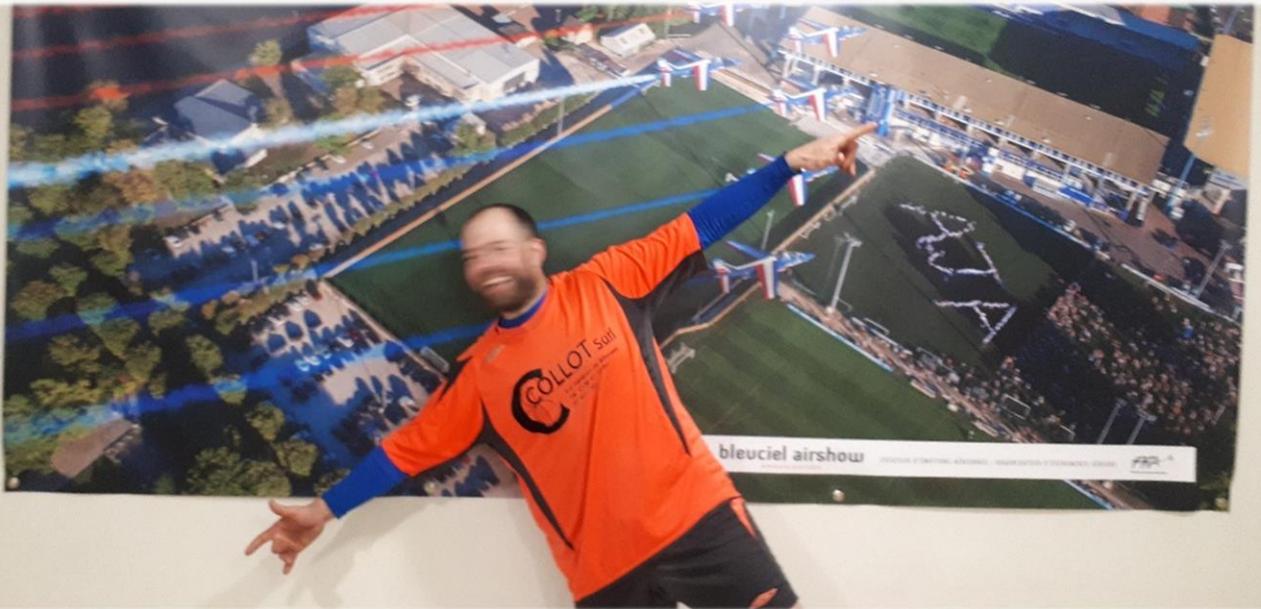
Une pensée pour Brigitte Fontaine, qui de par son métier ou son bénévolat, a toujours été « *plongée au cœur des jeunes* ». Elle a créé l'école de foot en 2006, 26 ans après l'ouverture de la section football de l'association. Ce sport était pour elle « *un outil fantastique, un atout pour l'association des Rosoires* », avait-elle confié lors d'une interview au District de l'Yonne.

*A Thibaud et Aymeric, ses fils, le District de l'Yonne de Football présente ses condoléances attristées.*



## Les vétérans





PV 253 CD 21

COMITÉ DE  
DIRECTION

## PV du Comité de Direction

### du District de l'Yonne de Football

**Mardi 5 mars 2019**

**Présidence :** M. CAILLIET Christophe

**Présents :** Mme BRUNET Florence, MM. BRIFFAUX Jérôme, CHATON Aurélien, GAUDIN Philippe, MOREL Stéphane, PLEUX Cédric, RENAULT Thierry, SABATIER Patrick

**Excusés :** MM. AMARAL Dominique, ANSELIN Claude, EHRET Cédric, FREMION Éric, MERTZEISEN Marc Antoine, MOUREY Jean, TRINQUESSE Jean Louis

**Invités :** MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), RODRIGUEZ François (CTDPPF 89)

Mme. BRUNET est désignée secrétaire de séance

### Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances :

- À la famille de M Maurice PELLERIN, ancien arbitre et membre de la CDA de l'Yonne
- À la famille de M Gerald DELACROIX, ancien Président du District, suite au décès de son fils
- A la famille de José GUZMAN, ancien dirigeant du club du FC Sens

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement au :

- Jeune gardien U15 du FC Sens Enzo DUCROS
- MM. Jean-Louis TRINQUESSE, Jean MOUREY, Dominique AMARAL, membres du Comité de Direction
- M. Philippe CHATON, dirigeant du Stade Auxerrois

### Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

## **1. Adoption des Procès-verbaux**

- Adoption du PV 181 CD 15 du 20 décembre 2018 du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 170 CD 13 du 20 décembre 2018 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 179 CD 14 du 09 janvier 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité

- Adoption du PV 184 CD 16 du 11 janvier 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 213 CD 19 du 30 janvier 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV interne 190 CD 17 du 15 janvier 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV interne 201 CD 18 du 31 janvier 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV interne 235 CD 20 du 31 janvier 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV 226 finances 4 du 06 février 2019 (interne) de la commission des finances et partenariat : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité

## 2. Communication du Président

En préambule le Président et le Comité de Direction adressent leurs félicitations à L'AJA pour leur parcours jusqu'en 16ème de finale de la Coupe Gambardella.

Le Président et le Comité de Direction adressent leurs félicitations au club du FC Champs pour leur parcours jusqu'aux 32ème de finale de la Coupe de France.

Le Président et le Comité de Direction félicitent les clubs Avallon CO (U13), FC Sens (U15), Sens FC/Sens ÉVEIL (U15 F), du Stade Auxerrois (U18 F et Seniors F), US Joigny (U18), FC Champs (seniors), vainqueurs des coupes de l'Yonne Futsal.

Le Président et le Comité de Direction félicitent les clubs du stade Auxerrois (seniors F) finalistes et FC Sens (U18) et FC champs (seniors) vainqueurs des coupes régionales Futsal / secteur bourguignon.

Le Président et le Comité de Direction félicitent les candidates arbitres admises à l'examen d'arbitrage.

Le Président et le Comité de Direction félicitent l'US VARENNES, 1er lauréat du classement intermédiaire du Challenge de la Sportivité – France Bleu Auxerre en D1.

### a) Démissions :

Le Président informe le Comité de l'arrêt des fonctions de délégations de Mr Bernard THOMAS.

Le Président informe le Comité des démissions pour convenances personnelles de M Marc-Antoine MERTZEISEN membre du comité de directeur et de la commission technique, et de Madame Christelle GIRARDIN membre de la commission de féminisation, de l'ensemble de leurs missions au sein du District.

Le Comité de Direction salue leur parcours au sein du District, les remercie pour les services rendus au football icaunais et leur souhaite pleine réussite dans leurs projets.

b) Reconstitution des commissions :

- Commission Technique Département féminin : est en cours de constitution. Elle sera validée au prochain Comité de Direction
  
- Commission de féminisation : La présidente demande au Comité de Direction, d'intégrer Madame Christine CHERY-FLOCH comme membre de la commission de féminisation. Le Comité de Direction accepte à l'unanimité.

La commission de féminisation se compose de 12 membres :

- Présidente : Mme Florence BRUNET
- Vice-Présidente : Mme Véronique MAISON
- Secrétaire : Mme Catherine BOLLÉA
- Membres : Mmes Christine AMADO, Christine CHERY-FLOCH, Isabelle FREVILLEZ, Héloïse PICARD, Magali ROBERT, Adeline VERGLAS, Nataly VILAIN et MM Dany MOINE et Jean MOUREY

c) Foot à effectifs réduits

Le Président propose dès septembre, la possibilité pour tous les clubs de partir sur une section loisir seniors (U17 à U35) et faire jouer sur le modèle de ce qui se pratique dans le Challenge de la Convivialité pour nos vétérans. Présentation du projet par Bruno BILLOTTE

Les modalités réglementaires seront précisées par la Commission Statut et règlement/Obligation des Clubs.

d) Foot scolaire

Point d'étape présenté par François RODRIGUEZ.

Le Comité de Direction décide la poursuite du projet et une prochaine proposition sera présentée par la commission, tenant compte des contraintes budgétaires.

e) Projet 1 équipe = 1 éducateur :

Suite à la victoire de l'équipe de France à la Coupe du Monde 2018, des évolutions ont été apportées au chapitre Formation du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2018-2019.

Ces évolutions comprennent notamment une revalorisation de l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation (bons formations) de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres.

Les inscriptions aux formations d'éducateurs se font directement auprès de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football (LBFCF) par les clubs.

Le Président informe qu'un état des lieux des profils des éducateurs responsables d'équipes jeunes a été effectué par club et par catégorie.

Le Comité encourage tous les dirigeants non formés qui s'occupent d'une équipe, en particulier d'une équipe de jeunes, à consulter les offres de formations disponibles sur le site de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football.

f) Point d'étape sur les licenciés :

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière à la même date : à ce jour 10 981 contre 10 920 la saison passée soit une augmentation 0.56 %.

g) Informations relatives à la Conférence des Présidents : réunion du 12 janvier à Dijon

Le Président fait état du fonctionnement de cette instance, en précise les enjeux et axes de travail :

- Harmonisation pour l'élection des délégués de clubs : Après la modification des textes lors de la dernière AG FFF, un choix doit être opéré qui sera soumis au vote de la prochaine AG de Ligue, concernant la périodicité du vote et pour déterminer les délégués et les suppléants
- Réunions de secteurs Ligue : Ces réunions porteront sur l'évolution des championnats jeunes et féminins en Ligue. Un calendrier est établi. Pour le District de l'Yonne, la réunion aura lieu le jeudi 28 mars.
- CO LFA : Pour remplir les tableaux de suivi des CO LFA. La Ligue mettra en application la comptabilité analytique nouvelle version dès cette saison, les Districts le feront à partir de la saison 2019/2020 pour ne pas être obligés de ressaisir les données du premier semestre.

h) Modification des dossiers médicaux d'arbitre de Ligue et de District

Le Président informe le comité de Direction des modifications des dossiers médicaux d'arbitre de ligue et de District pour la saison 2019/2020. Le Comité de Direction s'interroge sur les nouvelles modifications et estime les modalités médicales difficilement applicables dues aux délais trop longs pour obtenir un rendez-vous. Une demande d'informations sera transmise à la CRA.

i) Match de préparation équipe féminine

- France/Japon jeudi 04 avril à l'AJA

- Musée itinérant : Dans le cadre d'une mission de promotion de la Coupe du Monde de la FIFA, la FFF réalise un musée itinérant qui raconte les cinquante années de l'Histoire des Bleues.

Cette tournée événementielle s'étendra de janvier à juillet 2019.

Dans l'Yonne il se tiendra du 2 au 3 avril 2019 : musée itinérant des équipes de France. Il devrait être installé dans la galerie commerciale des Clairions : Présence de 2 personnes afin d'assurer le lien avec la responsable FFF sur ces 3 jours et en support pour l'animation des espaces (casques à réalité virtuelle, écrans tactiles avec remise de goodies).

j) Journée événementielle avec la Ligue

- Village Coupe du Monde 2019 : date 18 mai 2019 à l'Arbre sec :

La Ligue propose un véritable « Village Football Événementiel » composé de structures gonflables modernes et ludiques, de stands, du car podium et d'autres moyens à déployer. Le « Village Coupe du Monde 2019 » permettra de créer de véritables fêtes autour de la coupe du Monde Féminine 2019. Cette démarche innovante constituera un levier d'animation efficace autour de cet événement qui se traduira par une tournée promotionnelle sur l'ensemble du Territoire de la LBFC à travers ses sept Districts.

➤ Mundialito : date 25 mai au stade d'Appoigny :

La FFF et la LBFC de football souhaitent animer la montée en puissance de l'engouement autour de la Coupe du Monde Féminine 2019 à travers des événements promotionnels en faveur du public féminin et des EFF en particulier. La Ligue propose un grand « Mundialito » sous format « Festi-Foot » composé d'équipes Féminines dans les catégories U6F à U13F aux couleurs de la Coupe du Monde Féminine 2019.

Le « Mundialito » permettra :

- la valorisation des clubs pour leur travail de développement de la pratique à travers leurs équipes féminines de jeunes
- la fidélisation de leurs licenciées féminines jeunes
- l'implication des parents dans la vie du club
- l'implication des membres du club sur une opération « foot famille » et de mobiliser ainsi la différente famille autour d'une action intergénérationnelle
- D'informer les participants sur les actions fédérales et régionales (PEF, féminisation, arbitrage féminin, formation.....)

Le « Mundialito » s'échelonnait de mars 2019 pour se terminer vers mi-juin 2019, sur l'ensemble du Territoire de la LBFC à travers ses sept Districts.

k) Opération clubs deuxième étoile

Le Président informe le Comité de direction du lancement de « l'opération clubs 2<sup>ème</sup> étoile » ayant pour objectif de valoriser l'apport du football amateur aux succès du football français et notamment au titre de champion du monde.

Cette opération est mise en place à destination des clubs et plus particulièrement les plus petits clubs qui sont peu concernés par les aides et les clubs formateurs.

l) Finales des Coupes de l'Yonne

Les finales des Coupes de l'Yonne auront lieu le samedi 15 juin à l'AJA

m) Coupe Gambardella

Le Président informe le Comité de Direction qu'à compter de la saison 2019-2020, la coupe Gambardella concernera exclusivement la catégorie U18.

n) Valorisation du bénévolat

Le Président informe le Comité de Direction la mise en place d'une nouvelle opération FFF afin de valoriser la jeunesse bénévole en leur offrant un week-end à Clairefontaine pour remercier 27 dirigeants de la ligue dont 3 icaunais :

- Aurélie ROBERT (club de Tonnerre)
- Sophie TOUTÉE (club du FC Chevannes)
- Julien NOYERIE (club du FC Monéteau)

Cette journée est l'occasion de les remercier pour leur travail au quotidien au sein de leur club.

#### o) AG Ligue

Le Conseil d'Administration de la Ligue du 8 mars prochain sera amené à se prononcer sur le lieu du futur site unique de la Ligue. Le projet retenu sera présenté aux Clubs Régionaux et aux Délégués des clubs de Districts et la date de la prochaine **Assemblée Générale** est avancée au **samedi 13 avril** prochain (*cette dernière ayant été initialement programmée le 15 juin 2019*).

### **3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football**

#### a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 alinéas 2 du Règlement intérieur, les clubs qui ne sont pas en règles après deux rappels sont suspendus de leur droit. Ils ne pourront donc pas s'engager jusqu'à règlement de la dette ni prendre de licence.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€ qui après deux rappels entraîne la suspension des droits y compris en cours de saison si la dette n'est pas réglée.

Les clubs dont les droits sont suspendus pour non-paiement des sommes dues au District de l'Yonne de Football sont :

- Sens Éveil
- Sens Racing Club
- Auxerre ACSJ (NA)
- Auxerre Foot (NA)
- Migennes Jeunes talents (NA)
- Villeneuve l'Archevêque (NA)
- Villeneuve sur Yonne EF (NA)

#### b) Suivi financier et sportif des clubs

Suite à l'inactivité depuis plus de deux ans des clubs suivants :

- Talent AJ
- Jeunesse Auxerre
- F.C Ancy le Franc
- Ass. Des anciens Ajaïstes Pro

Et malgré les dettes envers notre District, la Ligue, lors de la réunion du BURELF du 12 décembre 2018, demande notre aval afin de procéder à la radiation de ces clubs au titre de l'ART. 42.1 des Règlements généraux de la F.F.F

Le Comité de Direction accepte à l'unanimité.

#### c) Présentation de l'offre de partenariat que souhaite lancer le Crédit Agricole envers tous les licenciés F.F.F.

Le Président fait par d'une communication commerciale du Crédit Agricole. Le Crédit Agricole propose une offre de 30€ à chaque licencié visé par cette offre qui ouvre un compte au sein de la banque.

d) Etat d'avancement sur l'acquisition d'un véhicule

Le Président informe le Comité de Direction que la livraison du véhicule devrait être effective d'ici le début du mois d'avril.

e) Achat places coupe du monde féminine 2019

Le Président informe le Comité de Direction de l'achat des places pour la Coupe du Monde Féminine dont la répartition reste à définir.

#### **4. Rapport des commissions**

##### Commission Statut et règlement/Obligation des Clubs

Présentation des travaux en cours sur les règlements

##### Commission Foot diversifié

- Compte rendu actions foot diversifié

Futsal : finales départementales du 31 janvier 3 équipes FC Champs Monéteau et Migennes .FC Champs a représenté l'Yonne en finale Régionale Bourgogne du 9 février à Dijon et a terminé 1 ère.

Le championnat suit son cours, les clubs classés 1 2 et 3 joueront en play off.

##### Commission technique : pour information

Finales sénior féminin à Toucy 3 février 6 équipes : AJA/Stade qualifié

Futsal jeunes organisation « dans la douleur » des demis finales le 2 février (problème de coordination entre mairie Auxerre et lycée st Germain).

Organisation des finales le 16 février au complexe S Mésones

U 13 6 équipes : CO Avallon , GJ Sens, qualifiés

U 15 4 équipes : UF Tonnerrois, Stade Auxerrois

U 18 4 équipes : FC Sens et Joigny qualifiés.

U 15 F 6 équipes : FC Sens qualifié

U 18 F 6 équipes : AJA/Stade Auxerrois qualifié

- Foot Féminin

Organisation du plateau Féminin Loisir le 17 février 5 équipes

Champigny, Cheny, Chemilly, Cerisiers, Joigny

##### Résultats régionaux

Séniors G : FC Champs 1<sup>er</sup>

Séniors F : AJA/Stade 2<sup>ème</sup>

U 18 : FC Sens 1<sup>er</sup> - Joigny 7<sup>ème</sup>

U 18 F : Stade Auxerre 1<sup>er</sup>

U 15 : FC Sens 4<sup>ème</sup> - Stade Auxerre 6<sup>ème</sup>

U 15F : FC Sens 6<sup>ème</sup>

U 13 : CO Avallon et Tonnerrois U F

## Commission de féminisation

### ➤ Compte-rendu sur la manifestation du 02 mars 2019 :

Dans le cadre de la Journée de la femme, la commission de féminisation a réuni les joueuses des catégories U16F à seniors F, arbitres féminines, éducatrices et dirigeantes. Avec au programme des ateliers sur les thèmes suivants :

- La pratique féminine
- Opération Mesdames franchissez la barrière
- La Coupe du Monde et les manifestations dans l'Yonne

Suivi d'un apéritif dinatoire, puis échanges avec notre invitée, Laura GEORGES, secrétaire générale de la FFF, et ex joueuse internationale de l'équipe de France.

La soirée s'est conclue par un spectacle de « one woman show », sur le football, et distribution des récompenses.

Cette manifestation permettra de monter le dossier de « Mesdames franchissez la barrière », complété par le challenge féminin.

La Présidente de la Commission remercie les quelques élus présents à cette journée et de leurs aides apportées au déroulement de cette manifestation.

### ➤ Prochaines manifestations :

- 18 mai et 25 mai 2019 : village CDM et Mundialito

## **5. Questions diverses**

➤ Demande du club Diges-Pourrain de remise gracieuse exceptionnelle de la décision du PV 100 CD5 du 31 janvier 2019. Après lecture des courriers, le Comité de Direction décide de confirmer la sanction.

### ➤ Commission Technique :

178 dirigeants de formés dont 19 féminines

Volonté d'accueillir 200 jeunes U12 / U13 dans le cadre des CPD où il n'y a pas assez de gardiens.

## **Prochaines réunion du Comité de Direction**

- Mardi 26 mars 2019
- Mardi 30 avril 2019
- Mardi 4 juin 2019

**Le Président du District de l'Yonne de Football**

Christophe CAILLIET

**La Secrétaire de séance**

Florence BRUNET

**Présents** : MM Barrault – Batréau – Rollin - Schminke

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

## **6. Réclamation**

### **Match 52937.1 du 09.03.19 Vergigny – St Clément Onze 2 U18 départemental 2 gr A**

Réserve d'après-match du club de Vergigny sur la qualification et la participation des joueurs de l'équipe de St Clément Onze 2 susceptible d'avoir évolué en équipe supérieure lors de la dernière journée jouée par cette équipe.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la confirmation de la réserve d'avant-match du club de Vergigny en date du 12.03.19,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Vergigny de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- en application des articles 142, 186 et 167 des R.G,
- dit la réserve d'avant match du club de Vergigny pour la dire recevable en la forme,
- attendu que l'équipe de St Clément Onze 1 en U18 départemental 1 – 2<sup>ème</sup> phase - n'a pas joué le 9 mars 2019 (match remis),
- après vérification de la feuille de match U18 Départemental 2 gr C – 1<sup>ère</sup> phase du 24 novembre 2018 St Clément Onze 1 – FC Gatinais 1, dernière rencontre jouée par l'équipe de St Clément Onze 1,
- attendu que les joueurs Assis Dos Santos Quentin et Gwiazdowski Alex ont participé à la rencontre U18 D2 gr C du 24 novembre 2018,
- dit la réserve d'avant match du club de Vergigny fondée,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Clément Onze 2,
- score : Vergigny = 3 buts, 3 pts / St Clément Onze 2 = 0 but, - 1 pt,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de St Clément Onze de la somme de 32 € pour en créditer le compte du club de Vergigny.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

## **7. Match arrêté**

### **Match 50217.2 du 03.03.19 Charmoy 2 – Malay Le Grand 2 Départemental 3 gr A**

Match arrêté à la 75<sup>ème</sup> minute.

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel du club de Malay Le Grand en date du 08 mars 2019 concernant l'amende de 160 € pour abandon de terrain,

- prend note du rapport complémentaire de l'arbitre, Mr Vittoz, en date du 11 mars 2019,

- attendu que dans son rapport, l'arbitre Mr Vittoz précise :
  - que les deux joueurs qui sont sortis du terrain (sans son autorisation) ne semblait pas blessés, en tout cas, ils n'ont rien dit à l'arbitre,
  - que seul un joueur s'est trouvé au sol et il est sorti du terrain sur blessure,
- par conséquent l'équipe de Malay Le Grand 2 aurait pu continuer de jouer,
- en application de l'article 159 de RG,
- confirme sa décision prise lors la commission sportive du 6 mars 2019 : match perdu par pénalité à l'équipe de Malay Le Grand 2 sur score acquis : Charmoy 2 = 6 buts, 3 pts / Malay Le Grand 2 = 0 but, - 1 pt,
- maintient l'amende 160 € au club de Malay Le Grand (pour abandon terrain).

## **8. Forfaits**

### **Match 52924.1 du 10.03.19 Pont Sur Yonne – Charbuy Coupe Prével**

La commission, vu les pièces au dossier, les courriels du club de Charbuy en date du 8 mars 2019,

- prend note du rapport de l'arbitre, Mr Garot,
- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Charbuy,
- score : Pont Sur Yonne = 3 buts / Charbuy = 0 but,
- dit l'équipe de Pont Sur Yonne qualifiée pour le prochain tour de Coupe Prével,
- attendu que le club de Charbuy n'a pas annulé officiellement l'arbitre et que celui-ci s'est déplacé à Pont Sur Yonne,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Charbuy de la somme de 58,55 € (frais de déplacement de l'arbitre) pour en créditer le compte de Mr Garot,
- amende 45 € au club de Charbuy (forfait déclaré).

### **Match 52808.1 du 10.03.19 Auxerre Stade 3/Courson – Vergigny Départemental 2 Féminin à 8**

La commission, vu le courriel du club du Courson en date du 11.03.19,

- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Vergigny,
- score : Auxerre Stade 3/Courson = 3 buts, 3 pts / Vergigny = 0 but, -1 pt,
- donne match retour à jouer le 28 avril 2019 à Auxerre sur les installations de l'Arbre Sec,
- amende 40 € au club de Vergigny (forfait non déclaré).

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

### **Match 52444.1 du 09.03.19 St Sérotin/Pont.Yonne – Sens Franco Portugais U15 Départemental 2 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Sens Franco Portugais était absente au coup d'envoi,
- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Sens Franco Portugais,
- score : St Sérotin/Pont.Yonne = 3 buts, 3 pts / Sens Franco Portugais = 0 but, - 1 pt,
- amende 40 € au club de Sens Franco Portugais (forfait non déclaré).

## 9. Matches non joués

### **Match 52498.1 du 09.03.19 Chevannes – E.C.N. U15 départemental 2 gr C**

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel de Mr Rivière Steve, accompagnateur CDA de l'arbitre,

- attendu que le club d'E.C.N. a fait une demande de report de match par courriel en date du 06.03.19,
- attendu que le courriel du club d'E.C.N. a été notifié au secrétariat qu'à la date du 10 mars 2019 suite à un problème de messagerie (migration des messageries officielles vers Google),
- prend note de l'accord écrit des deux clubs pour ce report de match,
- donne ce match à jouer le 23 mars 2019,
- attendu que l'arbitre, Mr Brage Nolan et l'accompagnateur CDA Mr Rivière Steve se sont déplacés le 9 mars 2019,
- par conséquent les frais de déplacement de MM Brage et Rivière sont exceptionnellement pris en charge par le District, demande au secrétariat de créditer leur compte de la somme de 16 €.

### **Match 52499.1 du 09.03.19 Auxerre Stade 2 – Avallon Vauban/CO 2 U15 départemental 2 gr C**

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de l'accord écrit des deux clubs pour ce report de match,
- donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

## 10. Changements dates, horaires, terrains

### **Courriel du club de Magny** en date du 13 mars 2019

La commission prend note que les matchs des équipes Seniors 2, U18, U15 et U13 de Magny se joueront sur les installations de Ste Magnance jusqu'à la fin de saison.

### **Match 50336.2 du 17.03.19 Neuvy Sautour 2 - Serein AS Départemental 3 gr C**

Demande de report de match du club de Neuvy Sautour en date du 13.03.19.

La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à la date du 17 mars 2019 à 12 h 00.

Mr Schminke n'a pas participé à la délibération.

### **Match 50356.2 du 24.03.19 Magny 2 – Varennes 2 Départemental 3 gr C**

Demande de changement d'horaire du club de Varennes en date du 06.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 24 mars 2019 à 13 h 00 sur les installations de Ste Magnance.

**Match 50818.1 du 07.04.19 Serein HV – Serein AS 2 Départemental 4 gr D**

Demande d'inversion de match du club de Serein HV en date du 12.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse les matchs aller et retour,

- donne match aller à jouer le 7 avril 2019 sur les installations de Ligny Le Chatel,
- donne match retour à jouer le 2 juin 2019 sur les installations de l'Isle Sur Serein.

**Match 52796.1 du 17.03.19 Champigny – Monéteau/Toucy Départemental 1 féminin à 8**

Demande de report de match du club de Monéteau en date du 12.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 avril 2019.

Amende 8 € au club de Monéteau (changement de match)

**Match 52811.1 du 17.03.19 Vergigny – Sergines Départemental 2 féminin à 8**

Demande de report de match du club de Sergines en date du 17.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 avril 2019.

Amende 8 € au club de Sergines (changement match).

**Match 52312.1 du 16.03.19 Joigny 2 – UF Tonnerrois U18 Départemental 1**

Demande de report de match du club de Joigny en date du 11.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 27 avril 2019.

Amende 15 € au club de Joigny (changement de match).

**Match 52313.1 du 16.03.19 Aillant – Serein AS/Varennes U18 Départemental 1**

Demande de changement d'horaire du club d'Aillant en date du 07.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 16 mars 2019 à 15 h 00.

**Match 52314.1 du 16.03.19 Courson/Vermenton – Venoy/Monéteau U18 Départemental 1**

Demande de report de match du club de Monéteau en date du 11.03.19.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date initiale le 16 mars 2019.

**Match 52501.1 du 16.03.19 Diges.Pourrain/Toucy – Chevannes U15 départemental 2 gr C**

Courriel du club de Diges.Pourrain en date du 09.03.19 : demande de changement d'horaire.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match le 16 mars 2019 à 16 h 00.

### **Match 52509.1 du 06.04.19 Diges.Pourrain/Toucy – Auxerre Stade 2 U15 départemental 2 gr C**

Demande de changement d'horaire du club de Diges.Pourrain en date du 12.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 6 avril 2019 à 15 h 00.

### **Match 52508.1 du 30.03.19 Magny – Diges.Pourrain/Toucy U15 départemental 2 gr C**

Demande de changement d'horaire du club de Diges.Pourrain en date du 12.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 30 mars 2019 à 15 h 00.

## **11. Feuilles de matchs informatisées**

### **Match 50222.2 du 03.03.19 Sens Racing Club 3 – Soucy Thorigny Départemental 3 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier et le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la FMI qui a été transmise par le club de le club de Sens Racing Club le 8 mars 2019 à 18 h 53,
- enregistre le résultat : Sens Racing Club 3 = 2 / Soucy Thorigny = 2.

### **Match 52934.1 du 08.03.19 FC Gatinais – Paron FC 2 U18 Départemental 2 gr A**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- attendu qu'il en ressort que le club de Paron FC n'a pas récupéré les données du match et n'a pas effectué sa composition d'équipe,
- prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : FC Gatinais = 8 / Paron FC 2 = 0,
- amende 46 € au club de Paron FC (absence de transmission).

## **12. Questions diverses**

### **Match 52921.1 du 10.03.19 Chatel Censoir FC – Cerisiers 2 Coupe Prével**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le résultat de la rencontre n'est pas inscrit sur la FMI,
- demande à Mr Ménard, arbitre de la rencontre, de transmettre par écrit le résultat de ce match, et ce pour mardi 19 mars 2019, date impérative.

### **Match 50811.1 du 17.03.19 Ravières – Etivey Départemental 4 gr D**

Courriel du club de Ravières en date du 12.03.19 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la CDA qui ne peut répondre favorablement dû à un manque d'arbitres disponible mais précise au club que Mr Rollin, délégué officiel, est désigné.

## **Match 52795.1 du 17.03.19 Ravières – Avallon Vauban/Semur Epoisses Départemental 1 féminin à 8**

Courriel du club de Ravières en date du 12.03.19 : demande d'arbitre.

La commission précise au club de Ravière qu'un arbitre est déjà désigné pour cette rencontre.

### **13. Désignation des délégués**

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

#### **Journée du 17 mars 2019**

- D1 50824.2 St Bris – St Fargeau : Mr Favereaux Guy-Emmanuel
- D2 gr A 50068.2 Champigny – St Denis Les Sens : Mr Ménard José
- D2 gr A 50069.2 Migennes 2 – Sens Franco Portugais : Mr Barrault Norbert
- D2 gr B 50135.2 Avallon Vauban 2 – Avallon CO 3 : Mme Vié Florence
- D4 gr D 50811.1 Ravières – Etivey : Mr Rollin Pascal

### **14. Situation financière des clubs**

La commission prend acte de l'extrait de la décision du Comité de Direction en sa réunion du 5 mars 2019 :

#### **« Les clubs non en règle financièrement**

**Rappel :** En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 alinéas 2 du Règlement intérieur, les clubs qui ne sont pas en règles après deux rappels sont suspendus de leur droit. Ils ne pourront donc pas s'engager jusqu'à règlement de la dette ni prendre de licence. Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500 € qui après deux rappels entraîne la suspension des droits y compris en cours de saison si la dette n'est pas réglée. Les clubs dont les droits sont suspendus pour non-paiement des sommes dues au District de l'Yonne de Football sont :

- Sens Éveil
- Sens Racing Club

#### **Date d'effet : 13 03 2019. »**

La commission sportive, vu les pièces au dossier, donne match perdu par pénalité pour les matchs des équipes seniors des clubs de Sens Racing Club et Sens Eveil :

- Match 50821.2 du 17.03.19 Mt St Sulpice – Sens Racing Club Départemental 1  
Score : Mt St Sulpice 1 = 3 buts, 3 pts / Sens Racing Club = 0 but, - 1 pt.
- Match 50067.2 du 17.03.19 SC Gron Véron – Sens Racing Club 2 Départemental 2 gr A  
Score : SC Gron Véron = 3 buts, 3 pts / Sens Racing Club 2 = 0 but, - 1 pt.
- Match 50202.2 du 17.03.19 Sens Racing Club 3 – Sens Eveil Départemental 3 gr A  
Score : Sens Racing Club 3 = 0 but, - 1 pt / Sens Eveil = 0 but, - 1 pt.

## 15. Tournois ou matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

**TOURNOIS** – transmis à la commission technique pour validation

- Avallon CO : catégories U7/U9/U11/U13 – le 1<sup>er</sup> mai 2019
- Fontaine La Gaillarde : catégories U7/U9/U11 – le 25 mai 2019
- Fontaine La Gaillarde : catégories U13/U15 – le 26 mai 2019
- Quarré/St Germain : catégories U7/U9 – le 15 juin 2019

## MATCHS AMICAUX

- Cheny – U11 – le 3 mars 2019
- Toucy – seniors – le 10 mars 2019

*Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

## 16. Prochaines réunions

Mercredi 20 mars 2019

MM Trinquesse – Barrault – Batréau – Rollin - Schminke

Mercredi 27 mars 2019

MM Trinquesse – Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

Fin de réunion à 17 h 30.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de Séance

Pascal Rollin

Le secrétaire de séance

Didier Schminke